



Sommaire

Editorial.....	page 1
La première épicerie du pays est décidément sociale	page 2
Résultats de la collecte Colruyt	page 3
Départs et Arrivées à la BAT.....	page 5
Notre alimentation et l'environnement.....	page 5
Evaluation de l'impact écologique de la Banque Alimentaire	page 5
1987-2017, la BAT a trente ans	page 6
La Banque alimentaire pour animaux de compagnie	page 7
Au fait, la Banque alimentaire, c'est quoi ?....	page 8

EDITORIAL

Les temps que nous vivons sont propices à la réflexion. Depuis la fin de 2016, que d'événements... certains encourageants, d'autres décevants. Dans le secteur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le semestre s'achève sur une péripétie honteuse qui plonge le Samusocial de Bruxelles dans un désarroi brutal. Le soutien aux œuvres philanthropiques par la générosité citoyenne risque d'en prendre un sale coup, très peu mérité. Le savaient-ils qu'en s'octroyant des avantages financés par les seuls fonds privés (et échappant donc à l'audit des fonds publics) Mr Mayeur et Mme Peraita menaçaient le financement de bien d'autres ONG qui en ont tellement besoin pour atteindre leur

objectif social. De par leur position, expérience et statut, ils devaient savoir. Mais ils s'en fichaient comme de leur première soupe populaire !

L'emploi supposé fictif de Mme Fillon fut vilipendé à juste titre outre-quiévrain, il s'en suivra une procédure judiciaire entièrement justifiée. Je ne peux qu'espérer que l'abus de pouvoir par le couple Mayeur-Peraita fasse l'objet non seulement de remboursements intégraux des fonds indûment perçus mais aussi d'une sanction pénale à la mesure du dégoût induit par l'abus de personnes sans défense. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. L'argent puisé dans les caisses a privé les plus démunis d'abris d'hiver, de couvertures, de soupe chaude et de secours.

Au-delà de cet incident nauséabond, il faut bien reconnaître que le camouflage des avantages de certains représentants des pouvoirs politiques par le biais de leur insertion dans des ASBL mérite un ajustement des règles de manière à interdire ces situations. Mais, *in fine*, c'est le sens moral ou plutôt son absence qui engendre les dérives que l'on connaît. Le citoyen en a ras le bol !

Cette année, nous fêtons le 30^{ième} anniversaire de la fondation de la BAT. « *A 15 ans, on veut plaire; à 20 ans, on doit plaire ; à 40 ans, on peut plaire ; mais ce n'est qu'à 30 ans qu'on sait plaire* » (Jean-Gabriel Domergue). Il nous faut donc avoir 30 ans pour le reste de notre existence. Pour ce faire, il faut que notre projet soit en perpétuel mouvement, se questionnant sans cesse sur sa raison d'être, ses méthodes, son adaptation à l'évolution de notre société et du monde. Le grand tournant que nous avons pris voici quelques années pour nous mettre à jour sur le plan de l'organisation et des méthodes de gestion doit maintenant se poursuivre en s'impliquant plus avant dans les questions sociétales de l'heure. Nous avons pris des initiatives novatrices

concernant la récupération des invendus consommables dans les grandes surfaces. Après deux années de fonctionnement du SOREAL à Mons, nous avons passé un accord similaire avec le CPAS de Mouscron et les résultats réjouissent nos bénéficiaires de ces régions. L'apport quantitatif et qualitatif de cette activité est incontestable, respectueux des vivres et des personnes. A Tournai, des associations se chargent de la récupération des vivres au magasin Colruyt local. Nous espérons que d'autres enseignes de distribution se joindront à notre effort mais nous sommes très clairs dans notre engagement : la méthode de ramassage doit respecter non seulement la chaîne du froid mais aussi la dignité des personnes, tant celles qui collectent que celles qui en bénéficient. C'est pour cela que nous décourageons les associations à se satisfaire de produits frais dont la date limite de consommation expire le jour de la ramasse. Il faut qu'il y ait un temps suffisant pour que ramasse, tri, distribution et consommation puisse intervenir avant la date limite de consommation. Il est tout à fait normal, dans notre société, que les enseignes faisant don de leurs invendus aux plus démunis retirent un avantage sur le plan de leur image publique mais il est essentiel que ces actions soient menées dans des conditions acceptables.

*Jacques Vandenschrik
Président*

LA PREMIERE EPICERIE DU PAYS EST DECIDEMENT SOCIALE.

En effet. Colruyt, entreprise familiale d'excellente réputation dans le pays et fidèle soutien des banques alimentaires, a déployé son plan 'A table pour 1-2-3 Euros'.

Ce projet a vu le jour à Courtrai et est en phase de déploiement tant en Flandre qu'en Wallonie.

En deux mots, grâce à la coopération avec les CPAS ou d'autres organisations d'aide sociale, des personnes en difficultés financières sont pourvues d'une carte de fidélité non stigmatisant puisque identique à celle de tous les clients Colruyt. Grâce à cette carte, leur facture est automatiquement adaptée de manière à refléter l'engagement de Colruyt à coopérer dans la lutte contre la pauvreté.

Colruyt nous a habitué à cette approche dynamique, volontariste et cette société en retire une image positive parfaitement méritée dans la population.



Certains esprits chagrins y voient ambiguïté, marketing voire collusion entre le secteur public et une entreprise privée, se demandant avec perfidie ce qui pousse le 'Commerce à se mêler de pauvreté', comme s'il s'agissait d'enfreindre un domaine réservé, un territoire inviolable.

Faut-il préférer la dépendance à une structure associative pour son approvisionnement alimentaire ou promouvoir le retour vers l'autonomie rendue possible grâce à toute une série d'actions associatives mais aussi grâce à des initiatives telles que celle de Colruyt ?



Personnellement, je serais ravi de voir d'autres enseignes offrir des facilités similaires ne fût-ce que pour élargir la disponibilité de l'aide à un plus grand nombre de personnes en difficulté.

Dans le monde entier (ou presque) les plus grandes chaînes de distribution organisent des collectes de vivres au bénéfice des plus démunis. Ceux qui accompagnent ceux vivent l'angoisse du prochain repas n'y voient aucune ambiguïté. Ce qui compte c'est le résultat.

La Société prend en charge les personnes en difficulté et si la Société comprend l'Etat, elle englobe aussi le secteur associatif essentiellement bénévole, le secteur social, le secteur industriel et le secteur commercial. Nous sommes nombreux à travailler dur pour établir des ponts entre tous ces secteurs et la Banque alimentaire est particulièrement heureuse de pouvoir y contribuer sans arrière-pensée de manière à faire évoluer l'aide alimentaire et la solidarité entre tous les secteurs. Les Banques alimentaires accueillent de manière indiscriminée toutes les actions qui visent non seulement la lutte contre le gaspillage alimentaire mais aussi la lutte contre les effets pervers de la pauvreté.



Avec 'A table pour 1-2-3 Euros' de Colruyt, nous voyons se développer une initiative qui permet à la personne en difficulté financière de compléter éventuellement l'aide alimentaire gratuite à des conditions similaires sinon meilleures que celles dont elle peut bénéficier dans les épiceries sociales. De plus, cette action est exempte de toute stigmatisation sociale. On ne peut que se réjouir ! Dois-je préciser que je n'ai aucun conflit d'intérêts potentiel en rapport avec le thème de l'article.

Jacques Vandenschrik



RESULTATS DE LA COLLECTE COLRUYT

- Pour les 238 magasins de Belgique :
21.587 x 6 € et 31.917 x 3 € soit un total de 225.273 € (222.328 € en 2016 et 243.025 € en 2015).

- Pour les 19 magasins dépendant de la compétence géographique de la BAT :
2.687 x 6 € et 5.499 x 3 € soit un total de 32.619 € (31.362 € en 2016 et 25.763 € en 2015... il y avait alors 21 magasins).

Le résultat de tous les magasins relevant de la compétence géographique de la BAT est (le premier chiffre est le classement sur les 238 magasins Colruyt de Belgique) :

2. Ath : 5.682 €
6. Tournai, chaussée de Renaix : 3.939 €
7. Tournai, quai des Salines : 3.924 €
8. Enghien : 3.501 €
16. Mons : 2.631 €
20. Mouscron : 2.211 €
31. Antoing : 1.740 €
33. Leuze : 1.647 €
37. Nimy : 1.509 €
52. Cuesmes : 1.257 €
78. Quevaucamps : 873 €
101. Tertre : 732 €
120. Dottignies : 639 €
128. Quaregnon : 615 €
131. Dour : 600
182. Comines : 390
202. Frasnes : 297 €
214. Ellezelles : 225 €
216. Péruwelz : 207 €

La moyenne par magasin est de 1.717 € alors qu'en 2016, elle avait été de 1.493 €... magnifique augmentation.

Les félicitations s'adressent plus particulièrement aux responsables de certains magasins qui ont de toute évidence accompli un travail remarquable parvenant à mobiliser de nombreux bénévoles - en ce compris les membres de plusieurs services clubs de la

région- pour que la collecte soit une réussite... le classement repris ci-dessus met ainsi en évidence les résultats exceptionnels obtenus par ces responsables :

SUR 238 MAGASINS,

- **sont dans le TOP 10**
SVP ATH et SVP LESSINES (magasin d'ATH), Etienne GUISET, Marcel BETTENS et Pol-André BERNUS (magasins de TOURNAI) et LE ROND-POINT (magasin d'ENGHIEN).
- **sont dans le TOP 20**
LE FOYER SAINT-AUGUSTIN (magasin de MONS) et L'ESTRELLA (magasin de MOUSCRON).
- **sont dans le TOP 50**
les AOP de GAURAIN-RAMECROIX (magasin d'Antoing), SVP LEUZE (magasin de Leuze) et LES AMIS DE L'EGLISE PROTESTANTE DE BAUDOUR (magasin de Nimy).
- **sont dans le TOP 100**
ESOP (magasin de Cuesmes) et LES AILES DU PHOENIX (magasin de Quevaucamps).

La Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage aura encore besoin de l'aide de nombreux bénévoles pour que la prochaine collecte organisée par la société DELHAIZE soit un succès. Cette collecte aura lieu du jeudi 12 octobre au mercredi 18 octobre 2017.

*Pierre MARIAGE
Responsable des collectes
COLRUYT et DELHAIZE*



DEPARTS ET ARRIVEES A LA BAT

Ont quitté l'équipe des bénévoles actifs au cours de ce semestre, Danielle PARENT, Sylviane DUTHOIT, Emmanuel NOTTE et Gérard RICQ. Danielle a pris en charge le jeudi matin avec beaucoup de charme l'encodage des bacs de la criée et la signature des bons de réception. Elle a pris la

décision de quitter la ville de Tournai pour rejoindre le Morbihan, décision regrettée par tous ceux qui fréquentent le hall de Froyennes, bénévoles de la BAT ou des associations.

Sylviane s'est chargée avec dévouement dans un premier temps de l'organisation du FEAD puis de la relation avec les associations. Elle a dans ces deux fonctions fait preuve de compétence et de rigueur.

Emmanuel a occupé plusieurs fonctions à la BAT : contacts avec des fournisseurs habituels ou potentiels et relations avec les associations de Tournai et de Mons-Borinage qu'il a visitées. Il a été chargé en son temps de trouver des successeurs à Paul Dumortier et Joël Pollet, alors respectivement Président et Vice-Président, mission dont il s'est parfaitement acquitté, puis a présidé avec tact, compétence et gentillesse, le Comité de Gestion.

Gérard Ricq s'est chargé des contacts avec des fournisseurs et de la relation entre la BAT et la société Carrefour dans la cadre de la ramasse.

Un grand merci à eux pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée à la BAT.

Ont rejoints l'équipe des bénévoles actifs, les époux Géry Descamps et Marie-Do Despatures, Jean-Jacques Pollet et Christian Delaunoy. La BAT est heureuse de les accueillir et les remercie de l'engagement qu'ils ont pris.



NOTRE ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses études confirment que ce que nous mangeons a un effet non seulement sur notre santé mais aussi sur l'environnement.

L'impact environnemental peut être calculé de différentes façons, en utilisant des indicateurs spécifiques et en analysant les aspects caractéristiques de chaque chaîne alimentaire.

Parmi toutes les méthodes d'évaluation, le 'Life Cycle Assessment', -LCA- (Analyse du Cycle de Vie) est celle qui a attiré le plus d'intérêts dans les années récentes, et ceci parce qu'elle calcule l'impact d'une chaîne d'approvisionnement dans toutes ses phases, dessinant ainsi le tableau global de l'impact environnemental d'un aliment déterminé.

L'analyse du cycle de vie inclut l'étude de toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement : de la production agricole jusqu'à la distribution, voire la consommation et si nécessaire, la cuisson.

Des indicateurs globaux furent utilisés afin de rendre les résultats des analyses LCA plus compréhensibles et communicables ce qui permet une présentation simple et globale des impacts environnementaux.

Dans le cas de la chaîne d'aliments de production agricole, les impacts les plus importants sont l'émission de gaz à effets de serre, la quantité d'eau et la surface de terres arables nécessaires à la production de ces ressources. C'est la raison pour laquelle la Fondation Barilla pour la Recherche en Nutrition utilise les indicateurs globaux suivant :



L'empreinte carbone, qui mesure les émissions de gaz à effets de serre responsables du changement climatique, en masse de CO₂ équivalent (CO₂eq).



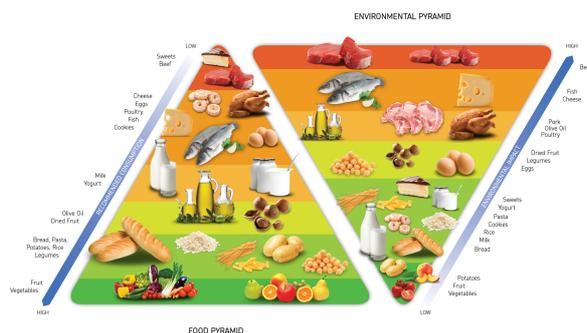
L'empreinte eau, qui calcule le volume d'eau fraîche utilisée directement et indirectement pour produire un aliment au long des différentes étapes de sa production, en distinguant la source, le volume nécessaire à la dilution des polluants, et le lieu

de son prélèvement, mesuré en litres ou en mètres cubes.



L'empreinte écologique, qui calcule la surface de terrain (ou de mer) biologiquement productif nécessaire pour produire les ressources et absorber les émissions relatives au système de production ; elle est mesurée en mètres carrés ou en hectares.

Dans notre article précédent : 'La double Pyramide' (BAT News n° 10) seule l'empreinte écologique était illustrée afin de ne pas rendre l'article trop long.



Cet article est une traduction libre de la publication du Barilla Centre for Food and Nutrition publié sur leurs site internet : <https://www.barillacfn.com/>.

Jacques Vandenschrik.

Evaluation de l'impact écologique de la Banque Alimentaire

La question fut largement explorée lors de la dernière convention annuelle de la Fédération Européenne des Banques Alimentaires (FEBA) à Rotterdam.

Il me paraît très lourd en termes d'utilisation de ressources de mesurer avec précision notre impact environnemental et une approche simple devrait permettre une évaluation approximative de l'action menée par la banque alimentaire.

N'oublions pas qu'il s'agit simplement de documenter un des piliers dont la pertinence avait échappé à nos pères fondateurs et qui me paraît essentiel. L'importance de notre action dans l'implémentation de l'économie circulaire dans le secteur alimentaire se doit d'être évaluée.

Nous avons mis au point une formule assez simple qui, comparée aux approches beaucoup plus détaillées et complexes exposées à Rotterdam, donne des résultats comparables.

Quelques définitions pour commencer...

- **Le CO₂ équivalent (CO_{2eq})** est l'unité de mesure des gaz à effet de serre. Le CO_{2eq} est une unité composite incluant non seulement le CO₂ mais aussi les autres gaz tels que le méthane, l'oxyde d'azote etc.
- **Delta culturel** est une variable qui intègre le nombre habituel de repas dans une journée (cela peut varier très fort mais est assumé à 3 dans nos régions)
- **Nombre de repas distribués** est calculé sur la base de 1Kg distribué = 2 repas
- **La constante E** est le calcul de la masse de CO_{2eq} après avoir mis en relation la LCA (*Life Cycle Assessment*), le type d'alimentation et la fréquence d'alimentation établie par questionnaire (FFQ) Meal-Q validée en regard de la mesure de prise d'aliments durant 7 jours (WFR). Pour plus de précisions, voir :

<https://ehjournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12940-016-0110-7>

- **Le facteur R** est le poids des vivres sauvés de la benne (surplus de l'industrie alimentaire, invendus etc.) divisé par le poids total des vivres distribués (comprenant aussi des vivres qui ont fait l'objet d'un achat préalable tel que collecte, alimentation FEAD).

La formule ...

$$Z = E R \delta N$$

Où :

Z = Poids total CO_{2eq} par récupération de nourriture,

E = 3,76 kg CO_{2eq} /jour/personne,

R = vivres récupérés / vivres distribués

δ = Delta culturel = 0,33

N = nombre de repas distribués

Pour notre banque alimentaire, le résultat en 2016 est calculé à = 4.052.452 Kg CO_{2eq} soit **4 mégatonnes de CO_{2eq}** ce qui équivaut aux émissions annuelles de CO_{2eq} de 6600 voitures.

Ceci n'est pas la seule comparaison utile. En effet, que ce soit par la conception de la taxe carbone ou du certificat vert, des essais et des études tendent à mettre un prix sur la tonne de CO_{2eq} émise.



Evolution 2013-2017 du prix de la tonne de CO₂ sur le marché européen ETS. Graphe extrait du site European Energy Exchange (EEX)

En d'autres mots, si notre effort était rétribué en fonction d'un cours hypothétique de 5€/tonne, il se monterait à quelques 20.000 €... Cela viendrait bien à point.

Jacques Vandenschrik

1987 - 2017

30^{ème} anniversaire de l'ASBL

Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage

Un peu d'histoire...

Fin de l'année 1986, le doyen principal de Tournai, Guy Agneessens, ayant constaté la faiblesse des moyens matériels de son clergé pour satisfaire les demandes de plus en plus pressantes des familles rencontrant des difficultés financières, prend contact avec Nanette et Paul Dumortier afin qu'ils l'aident à trouver d'urgence une solution.

Début de l'année 1987, Nanette et Paul Dumortier rencontrent le père Christian Wynants, un des fondateurs de la Banque Alimentaire de Bruxelles et du Brabant, et un des responsables de l'ASBL « Les Petits Riens ».

Ils reçoivent alors toutes les informations utiles tant sur les buts que sur le fonctionnement de la Banque Alimentaire. Une réunion a ensuite eu lieu au siège de la Banque Alimentaire du Nord à Lille.

Nanette et Paul Dumortier s'entourent ensuite d'amis et de connaissances en vue de créer une Banque Alimentaire dans le Hainaut occidental. Le souci du groupe ainsi constitué est d'initialiser un projet cohérent tant sur le plan entrepreneurial (recherche de vivres, stockage et distribution) que

sur le plan social (la remise d'un colis alimentaire devant être l'occasion d'accrocher la personne en difficulté en vue d'un accompagnement social) .

Le notaire Jean de Cordes est ensuite chargé de rédiger les statuts de cette nouvelle ASBL alors dénommée « Banque Alimentaire du Hainaut occidental pour la Lutte contre la Faim ».

Le 22 décembre 1987, ces statuts sont signés, dans l'ordre de publication au Moniteur belge, par Jean-Paul Snappe, Marie-Françoise Couillard, Michel Papeux, Denis Van Parys, Bernadette Deplechin, Guy Agneessens, Victor Viaene, Marc Lecomte, Jean-Marie Delcroix, Nanette et Paul Dumortier.

Le premier conseil d'administration désigne en qualité de président, Paul Dumortier, et de vice-présidents, Michel Papeux et Denis Van Parys.

Lors de l'assemblée générale du 21 juin 2001, il est décidé de modifier la dénomination de l'ASBL qui devient : « Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage ».

Le 4 août 2004, Joël Pollet, responsable depuis le début des années 1990 de la distribution aux associations de Mouscron, est désigné vice-président de l'ASBL.

Les activités principales s'exercent successivement :

- dans le garage des ambulances de la clinique Notre-Dame à Tournai,
- dans l'entrepôt de l'atelier « Les Erables », chaussée d'Audenarde à Kain,
- dans un entrepôt de la société Byl à Marquain,
- dans un hall-relais de l'intercommunale Ideta dans le zoning de Froyennes
- et enfin, depuis 2013, dans le hall Paul Dumortier, rue du Progrès n° 33 à Froyennes.

Des dépôts ont été ouverts pour couvrir plus efficacement la région de Mons-Borinage successivement à Cuesmes (siège de l'ASBL « Entraide et Solidarité Protestantes »), à Hornu (siège de l'ASBL « Le Moulin de Vincent ») et enfin avenue du Coq n° 84 à Jemappes, et pour la région de Mouscron au MIM (Marché International Mouscronnois).

Le 19 mars 2012, Jacques Vandenschrik et Pierre Mariage sont désignés président et vice-président

de l'ASBL en remplacement de Paul Dumortier et de Joël Pollet.

Pierre Mariage

LA BANQUE ALIMENTAIRE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE



La création de la Banque Alimentaire Pour Animaux de Compagnie (BAPAC) est née d'un constat sur le premier semestre 2015. Une augmentation des abandons de chiens et chats apparemment dû à la crise économique. Une personne sur cinq en Wallonie vit en situation de pauvreté monétaire et ne parvient plus à nourrir son animal de compagnie. Ce constat est encore pire pour les SDF qui n'ont même pas le minimex. Bien souvent, ils se privent de manger pour nourrir leur animal, seul compagnon de vie qu'il leur reste.

La BAPAC a pour mission la recherche et la récolte de nourriture pour chiens et chats, de même que produits de première nécessité (genre litière), afin de les redistribuer à des **personnes et familles précarisées** (au montant symbolique d'un Euro/kilo), et de mettre gratuitement dans divers points stratégiques, de la nourriture pour les animaux des SDF, principalement sur la région du grand Charleroi dans un premier temps. Selon le succès rencontré, la BAPAC pourrait étendre son terrain d'action.

Cette aide s'inscrit dans la responsabilisation de détenir un animal. En effet, elle "oblige" soit de se déplacer pour avoir un repas pour son animal, soit d'économiser un euro/kilo, qui sont des gestes responsables envers leur animal.

Source : <https://sansmaitre.be/banque-alimentaire-pour-animaux-de-compagnie-bapac>



AU FAIT, LA BANQUE ALIMENTAIRE, C'EST QUOI ?

Vous vous demandez tout à coup : au fait la Banque Alimentaire, c'est quoi ?

Tout le monde voit bien les collectes dans les supermarchés, mais personne ne voit la distribution de nourriture.

Alors ?

En fait, les Banques Alimentaires sont des associations qui collectent, trient et gèrent les dons alimentaires, pour les distribuer ensuite aux centaines d'associations en Belgique qui s'occupent de distribuer cette aide à ceux qui en ont besoin. Que ce soit les associations Saint Vincent de Paul, certains Restos du Cœur, des CPAS etc..

Donc en donnant à la Banque Alimentaire, vous ne donnez pas spécifiquement à une de ces associations, vous donnez à ceux qui en ont besoin, la répartition dépendant surtout des présences locales.

Qui donne ?

Cela peut surprendre, mais le premier donateur, c'est... l'industrie agro-alimentaire et la distribution ! Avec plus de 53% des dons, ce qui n'est pas négligeable. Dans ce chiffre on notera que 6% provient de légumes et fruits frais récupérés dans les criées et 14% provient de la récupération des invendus dans la grande distribution.

Cela peut surprendre, en seconde place, c'est l'Union européenne (FEAD), qui a elle seule fournit 40% des ressources ! Mais cela peut varier en fonction de l'effort d'approvisionnement diversifié de la Banque alimentaire. En effet, en 2016, pour notre banque alimentaire, l'apport de l'Union européenne représentait 18% de nos apports totaux.

Finalement, les collectes nationales comptent pour 6% des approvisionnements en 2016.

Ces chiffres ne comprennent pas ce qui est récolté directement par les associations qui entretiennent souvent des contacts bénéfiques avec les boulangers et autres commerçants locaux.

Que donner ?

Comme vous avez pu le lire plus haut dans cet article, les banques alimentaires sont bien fournies en nourriture et bien que tout don alimentaire soit bienvenu, nous pouvons aider les familles avec des produits non alimentaires tels que langes, produits d'entretien, savons, dentifrices etc. Ces produits n'ayant pas de date de péremption, les grandes surfaces n'en offrent pas, sauf acte de générosité exceptionnel.

Les gels-douche, un paquet de couches ou un shampoing compléteront le colis d'aide alimentaire. N'hésitez pas à en faire cadeau à l'association qui vous est proche ou à l'un de nos dépôts.

Ceci étant, si vous ne voulez pas vous louper et faire un beau geste, le paquet de couches est une valeur sûre. C'est cher et donc peu offert.

Enfin, les banques alimentaires doivent alimenter leurs frigos en énergie, remplir les réservoirs de leurs moyens de transport, s'équiper en matériel de manutention, bref, elles doivent faire face à des frais généraux conséquents qui requièrent du financement. Tout don supérieur à 40 € bénéficie de l'attestation fiscale de manière à ce qu'un don de 100 € par exemple ne vous coûte que 60 €. Une autre manière de nous soutenir est de donner un ordre permanent à votre banque pour un don régulier qui n'impacte pas votre budget mais qui nous sera très utile.

Que faire d'autre ?

Si vous avez une journée, ou même une demi-journée, à offrir dans l'année, n'hésitez pas à contacter la Banque Alimentaire ou de vous signaler comme candidat volontaire sur notre site internet <http://www.banquealimentairebat.org> pour participer à l'une de nos collectes nationales. C'est sans engagement. Dans la mesure du possible, vous pourrez choisir l'association avec laquelle faire la collecte, plusieurs d'entre elles se relayant en général. Dans tous les cas, n'hésitez pas à embarquer un(e) ami(e) dans l'aventure, une demi-journée de collecte entre amis, c'est toujours sympa.

Quoiqu'il en soit, cela ne vous engage à rien, cela vous permettra de rencontrer du monde, d'apprendre plein de choses, et surtout, cela sera utile. En plus vous ferez partie de la grande famille des milliers de bénévoles qui participent aux collectes chaque année.

Jacques Vandenschrik.

Tous les clichés alimentaires contenus dans ce numéro de BAT News ont été réalisés au cours de la collecte des invendus dans des magasins Colruyt.

Visitez notre site internet :

<http://www.banquealimentairebat.org>

Un don à la BAT ?

*Une attestation pour l'administration fiscale vous sera envoyée pour tout don de 40€ ou plus. Le versement peut se faire sur le compte **BE46-0682-1093-7136** de la Fédération Belge des Banques Alimentaires ASBL – avec pour mention : **Don pour la BA du Hainaut Occidental et Mons-Borinage.***